



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ GLUCO AMYLASE LIQUID MIXTURE

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	GLUCO AMYLASE LIQUID MIXTURE
Numéro du produit	12312
Synonymes; marques commerciales	SACZYME, SANFERM YIELD, SPRIZYME PLUS TECH, NOVOZYM 25023, ATTENUZYME CORE, AMG 300 L BREWQ, DEXTROZYME GA, ATTENUZYME PRO, AMYLASE AG XXL, SPIRIZYME EXCEL XHS, SPIRIZYME ULTRA XHS FG, SPIRIZYME FUEL HS, DEXTROZYME GA 1.5X FG

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Enzyme
--------------------------	--------

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	--

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	12312

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Resp. Sens. 1 - H334
Dangers pour l'environnement	Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



## GLUCO AMYLASE LIQUID MIXTURE

<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mentions de danger</b>	H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
<b>Contient</b>	GLUCO AMYLASE

### 2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>GLUCO AMYLASE</b>	<b>20 - 60%</b>
Numéro CAS: 9032-08-0	Numéro CE: 232-877-2
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480439-28
<b>Classification</b>	
Resp. Sens. 1 - H334	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**Commentaires sur la composition** Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Les effets peuvent être retardés.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Peut être légèrement irritant pour la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Peut être légèrement irritant pour les yeux.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## GLUCO AMYLASE LIQUID MIXTURE

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Peut provoquer une allergie respiratoire.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Absorber avec une matière inerte, humide et incombustible, puis rincer la zone avec de l'eau. Prévoir une ventilation suffisante.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Éviter tout déversement. Éviter la formation de brouillards. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la lumière. Stocker à des températures comprises entre 0°C et 10°C. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

**GLUCO AMYLASE (CAS: 9032-08-0)**

# GLUCO AMYLASE LIQUID MIXTURE

DMEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 60 ng/m<sup>3</sup>

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

### Autre protection de la peau et du corps

Porter des chaussures de sécurité appropriées et des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'une contamination cutanée est possible. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

### Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à particules, type P3. EN 136/140/141/145/143/149

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Claire (ou pâle). à Marron foncé.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.

## GLUCO AMYLASE LIQUID MIXTURE

<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative</b>	1.15 - 1.16
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	Pas d'information disponible.
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas d'information disponible.

### 9.2. Autres informations

<b>Autres informations</b>	Indéterminé.
<b>Indice de réfraction</b>	Pas d'information disponible.
<b>Taille de particules</b>	Pas d'information disponible.
<b>Poids moléculaire</b>	Pas d'information disponible.
<b>Volatilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Concentration de saturation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température critique</b>	Pas d'information disponible.
<b>Composé organique volatil</b>	Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Indéterminé.
---	--------------

### 10.4. Conditions à éviter

## GLUCO AMYLASE LIQUID MIXTURE

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Indéterminé.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Pas d'information disponible.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'information disponible.

**Données sur l'animal** Pas d'information disponible.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'information disponible.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Sensibilisant.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Pas d'information disponible.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Pas d'information disponible.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas d'information disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

#### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

#### **Inhalation**

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

#### **Ingestion**

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

#### **Contact cutané**

Peut être légèrement irritant pour la peau.

## GLUCO AMYLASE LIQUID MIXTURE

**Contact oculaire** Peut être légèrement irritant pour les yeux.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### GLUCO AMYLASE

##### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** DL<sub>50</sub> >2000 mg/kg, Orale, Rat

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Non irritant. OECD 404

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Non irritant. OECD 405

##### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Sensibilisant.

##### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. OECD 471 OECD 476

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons.

### Informations écologiques sur les composants

#### GLUCO AMYLASE

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 58.3 - 326.7 mg/l, Poissons  
OECD 203

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 31.7 - 457 mg/l, Daphnia magna  
OECD 202

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: > = 5.2 mg/l, Algues  
OECD 201

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit est biodégradable.

### Informations écologiques sur les composants

#### GLUCO AMYLASE

**Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable. OECD 301

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit n'est pas bioaccumulable.

## GLUCO AMYLASE LIQUID MIXTURE

**Coefficient de partage** Pas d'information disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### GLUCO AMYLASE

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit n'est pas bioaccumulable.

**Coefficient de partage** log Pow: < 0

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### Informations écologiques sur les composants

#### GLUCO AMYLASE

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Les déchets doivent être traités comme déchets spéciaux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Aucune information requise.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Aucune information requise.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucune information requise.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Aucune information requise.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**  
Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## GLUCO AMYLASE LIQUID MIXTURE

Aucune information requise.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac**                      Aucune information requise.  
**conformément à l'annexe II de**  
**la convention Marpol 73/78 et**  
**au recueil IBC**

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE**                      Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

## GLUCO AMYLASE LIQUID MIXTURE

<b>Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité</b>	<p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.</p> <p>ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.</p> <p>CAS: Chemical Abstracts Service.</p> <p>DNEL: Dose dérivée sans effet.</p> <p>IATA: Association Internationale du Transport Aérien.</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>Kow: Coefficient de partage octanol-eau.</p> <p>CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).</p> <p>DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .</p> <p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>PNEC: Concentration prédite sans effet.</p> <p>REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.</p> <p>RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p> <p>CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.</p> <p>MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.</p> <p>cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.</p> <p>FBC: Facteur de bioconcentration.</p> <p>DBO: Demande biochimique en oxygène.</p> <p>CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.</p> <p>LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.</p> <p>LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.</p> <p>NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.</p> <p>NOAEL: Dose sans effet nocif observé.</p> <p>NOEC: Concentration sans effet observé.</p> <p>LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.</p> <p>DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.</p> <p>LE50: limite d'exposition 50</p> <p>hPa: Hektopaskal</p> <p>LL50: Lethal Chargement cinquante</p> <p>OCDE: Organisation de coopération et de développement économique</p> <p>POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau</p> <p>Un appareil respiratoire autonome: SCBA</p> <p>STP Stations d'épuration</p> <p>COV: Composés organiques volatils</p>
<b>Sigles et abréviations utilisés dans la classification</b>	<p>Acute Tox. = Toxicité aiguë</p> <p>Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë</p> <p>Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique</p>
<b>Références littéraires clés et sources de données</b>	Information du fournisseur.
<b>Commentaires sur la révision</b>	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
<b>Date de révision</b>	07-10-19
<b>Numéro de version</b>	2.001
<b>Remplace la date</b>	29-05-17
<b>Numéro de FDS</b>	12312

## GLUCO AMYLASE LIQUID MIXTURE

<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
<b>Signature</b>	Jitendra Panchal



## Scénario d'exposition Non-proteolytic enzyme: Formulation or re-packing

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Gluco-amylase
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480439-28-XXXX
Numéro CAS	9032-08-0
Numéro CE	232-877-2
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Non-proteolytic enzyme: Formulation or re-packing
Portée du processus	préparation de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage et activités des laboratoires associés
Catégories de produit chimique [PC]:	PC21 Substances chimiques de laboratoire PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange

### **Salarié**

## Non-proteolytic enzyme: Formulation or re-packing

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Contrôle de l'exposition environnementale

<b>Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]</b>	ERC2 Formulation dans un mélange
---	----------------------------------

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Solide, faible empoussièrément, ou: Liquide
-------------	---

<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 15 %.
--	---

#### quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 1 tonnes  
Montant annuel par site 10 tonnes

#### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans  
Libération continue.

#### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

<b>Dilution</b>	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m <sup>3</sup> /jour
-----------------	--

#### Mesures de management du risque

<b>Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)</b>	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

<b>Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)</b>	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m <sup>3</sup> /jour Efficacité de séparation (total): 99.99%
---	---

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

<b>Traitement des déchets</b>	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

## Non-proteolytic enzyme: Formulation or re-packing

<b>État</b>	Solide, faible empoussièrément , ou: Liquide
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 15 %. Concentration de la substance dans le produit: 0.5%

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 12heures

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Température</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
<b>Taux de ventilation</b>	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	<p>Filtre à particule très efficace (HEPA) prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.</p>
---	--

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	<p>On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.</p>
-------------------------------	--

### Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.  
Utiliser une protection oculaire adaptée.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  
à filtre à particules (FAP): P3.

<b>Information supplémentaire</b>	Éviter les projections.
-----------------------------------	-------------------------

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

### Propriétés du produit

<b>État</b>	Solide, faible empoussièrément , ou: Liquide
-------------	--

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

<b>Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]</b>	ERC2 Formulation dans un mélange
<b>Méthode d'évaluation</b>	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
<b>Rejet dans l'environnement</b>	<p>Eau: 20 kg/jour</p> <p>Air: 0 kg/jour</p> <p>terre: 0 kg/jour</p>

## Non-proteolytic enzyme: Formulation or re-packing

**exposition environnementale** eau douce: Exposition 0.00026 mg/l, PNEC 0.0052 mg/l, RCR 0.05  
 eau de mer: Exposition 0.000026 mg/l, PNEC 0.00052 mg/l, RCR 0.05  
 STP: Exposition 0.001 mg/l, PNEC 65 mg/l, RCR 0.01

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** Modèle- ECETOC TRA utilisé.

**Exposition**

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
 PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
 PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition  
 PROC5 Mélange dans des processus par lots  
 Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 20 ng/m<sup>3</sup>, DNEL 60 ng/m<sup>3</sup>, RCR 0.33  
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
 Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 10 ng/m<sup>3</sup>, DNEL 60 ng/m<sup>3</sup>, RCR 0.17  
 PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
 Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 6 ng/m<sup>3</sup>, DNEL 60 ng/m<sup>3</sup>, RCR 0.1  
 PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation  
 Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 30 ng/m<sup>3</sup>, DNEL 60 ng/m<sup>3</sup>, RCR 0.5  
 Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.



## Scénario d'exposition

### Non-proteolytic enzyme: Industrial processing aid (including Cleaning in Place)

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Gluco-amylase
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480439-28-XXXX
Numéro CAS	9032-08-0
Numéro CE	232-877-2
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Non-proteolytic enzyme: Industrial processing aid (including Cleaning in Place)
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU2b Industries offshore SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées SU24 Recherche scientifique et développement

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
--	---

#### Salarié

## Non-proteolytic enzyme: Industrial processing aid (including Cleaning in Place)

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

**État** Solide, faible empoussièrément , ou: Liquide

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 15 %.

#### quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.5 tonnes  
Montant annuel par site 10 tonnes

#### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans  
Libération continue.

#### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

**Dilution** Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m<sup>3</sup>/jour

#### Mesures de management du risque

**Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)** Station d'épuration STP municipale

**Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)** taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m<sup>3</sup>/jour  
Efficacité de séparation (total): 99.99%

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

**Traitement des déchets** Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

**État** Solide, faible empoussièrément , ou: Liquide

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 15 %.  
Concentration de la substance dans le produit: 0.5%  
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Concentration maximale après dilution: 0.0065 %

## Non-proteolytic enzyme: Industrial processing aid (including Cleaning in Place)

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 12heures

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
<b>Taux de ventilation</b>	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	<p>Filtre à particule très efficace (HEPA) prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.</p>
---	--

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	<p>On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.</p> <p>Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.</p>
-------------------------------	---

### Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. à filtre à particules (FAP): P3.

<b>Information supplémentaire</b>	Éviter les projections.
-----------------------------------	-------------------------

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

### Propriétés du produit

<b>État</b>	Solide, faible empoussièrément , ou: Liquide
-------------	--

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
<b>Rejet dans l'environnement</b>	<p>Eau: 250 kg/jour</p> <p>Air: 0 kg/jour</p> <p>terre: 0 kg/jour</p>
<b>exposition environnementale</b>	<p>eau douce: Exposition 0.00026 mg/l, PNEC 0.0052 mg/l, RCR 0.05</p> <p>eau de mer: Exposition 0.000026 mg/l, PNEC 0.00052 mg/l, RCR 0.05</p> <p>STP: Exposition 0.001 mg/l, PNEC 65 mg/l, RCR 0.01</p>

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
-----------------------------	-----------------------------

## Non-proteolytic enzyme: Industrial processing aid (including Cleaning in Place)

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 20 ng/m<sup>3</sup>, DNEL 60 ng/m<sup>3</sup>, RCR 0.33

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 10 ng/m<sup>3</sup>, DNEL 60 ng/m<sup>3</sup>, RCR 0.17

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 6 ng/m<sup>3</sup>, DNEL 60 ng/m<sup>3</sup>, RCR 0.1

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 40 ng/m<sup>3</sup>, DNEL 60 ng/m<sup>3</sup>, RCR 0.5

Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.



## Scénario d'exposition

### Non-proteolytic enzyme: Consumer use of toothpaste (environmental only)

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Glucosyl-amylose
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480439-28-XXXX
Numéro CAS	9032-08-0
Numéro CE	232-877-2
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Non-proteolytic enzyme: Consumer use of toothpaste (environmental only)
Catégories de produit chimique [PC]:	PC0 Autres produits:
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

##### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

##### quantités utilisées

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 0.0000055 tonnes  
La quantité indiquée se réfère à/au/aux local.

##### Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
---	------------------------------------

## Non-proteolytic enzyme: Consumer use of toothpaste (environmental only)

**Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)**      Efficacité de séparation (total): 99.99%

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

**Traitement des déchets**      Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

### Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

**Méthode de récupération**      enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

### Contrôle de l'exposition non-industrielle

Conformément à l'article 14 (5b) du règlement n° 1907/2006 CE (REACH), une estimation de l'exposition ainsi que les scénarios d'exposition ne sont pas exigés en cas d'usage final dans des produits cosmétiques auxquels s'applique la directive 76/768/CEE. Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

**Méthode d'évaluation**      Modèle- ECETOC TRA utilisé.

**Rejet dans l'environnement**      Eau: 0.00275 kg/jour  
Air: 0 kg/jour  
terre: 0 kg/jour

**exposition environnementale**      eau douce: Exposition 0.00026 mg/l, PNEC 0.0052 mg/l, RCR 0.05  
eau de mer: Exposition 0.000026 mg/l, PNEC 0.00052 mg/l, RCR 0.05  
STP: Exposition 0.00001 mg/l, PNEC 65 mg/l, RCR 0.01

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation**      Modèle- ECETOC TRA utilisé.

**Exposition**      Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 3 ng/m<sup>3</sup>, DNEL 15 ng/m<sup>3</sup>, RCR 0.2

## 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.